



Dans le cadre des activités de développement et de promotion de la culture du département, la Direction des Archives départementales présente son cycle de conférences des « Rendez-vous du mardi » pour la saison 2016/2017 sur le thème « le Cinéma en Seine-et-Marne ».



**CINÉMA
EN SEINE-
ET-MARNE**

**SAISON 2016-2017
LES RDV
DU MARDI**

CONFÉRENCES

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
À DAMMARIE-LÈS-LYS

MÉDIATHÈQUE
DE MEAUX

GUY OLIVO

« **LE SPECTACLE
CINÉMATOGRAPHIQUE
EN SEINE-ET-MARNE
DE 1896 À 1914** »

4 OCTOBRE 2016

13 DÉCEMBRE 2016

STÉPHANIE SALMON

« **CHARLES PATHÉ À LA
CONQUÊTE DU CINÉMA** »

22 NOVEMBRE 2016

17 JANVIER 2017

PATRICE GUÉRIN

« **DE LA LANTERNE MAGIQUE
AU MULTIMÉDIA** »

6 DÉCEMBRE 2016

21 FÉVRIER 2017

YVON DUPART

« **MUSIDORA (1889-1957),
ACTRICE ET RÉALISATRICE DE
CINÉMA** »

10 JANVIER 2017

21 MARS 2017

STÉPHANE LAUNEY

« **JEAN RENOIR, RÉALISATEUR
SEINE-ET-MARNAIS ET
CINÉASTE AUX ARMÉES** »

21 FÉVRIER 2017

25 AVRIL 2017

JEAN-JACQUES JELOT-BLANC

« **SI FONTAINEBLEAU M'ÉTAIT
FILMÉ, CENT ANS DE CINÉMA** »

7 MARS 2017

23 MAI 2017



Département de Seine-et-Marne - Direction de la communication - Impression : Imprimerie départementale - Meaux - www.seine-et-marne.fr - Ne pas jeter sur la voie publique

21 FÉVRIER 2017 À 18H30
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

25 AVRIL 2017 À 18H30
À LA MÉDIATHÈQUE DE MEAUX



« Le lieutenant de réserve Jean Renoir du SCA (service cinématographique des armées) en compagnie d'un sous-officier du 80^e Régiment d'infanterie, Solgne, le 21 octobre 1939 », photographe inconnu © ECPAD, 3ARMEE 9-C277.

JEAN RENOIR
Réalisateur seine-et-marnais
et cinéaste aux armées (1922-1939)

PAR STÉPHANE LAUNEY
Historien, spécialiste du cinéma militaire

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

archives77
archives.seine-et-marne.fr

JEAN RENOIR

Réalisateur seine-et-marnais et cinéaste aux armées (1922-1939)

PAR STÉPHANE LAUNEY,
Historien, spécialiste du cinéma militaire

La vie et l'œuvre du cinéaste Jean Renoir (1894-1979) est l'une des plus étudiée et analysée, donnant naissance à une immense bibliographie. À l'écart des inévitables chapelles qui ont fait naître ces études, Stéphane Launey nous présente deux aspects méconnus de la vie du réalisateur de *La Grande Illusion* (1937).

Ancien combattant du premier conflit mondial, blessé à deux reprises, Jean Renoir acquiert en 1922 une villa à Marlotte, à l'endroit même où son père Pierre-Auguste venait peindre dans sa jeunesse. En parallèle de son activité de céramiste, le virus du cinéma que Jean partage avec son épouse l'amène à sauter le pas pour devenir réalisateur. Entre Paris et son havre seine-et-marnais, il mène un temps une vie de dandy et Marlotte, ainsi que ses environs, servent de décor à certains de ses films, de *La Fille de l'eau* (1925) en passant par *Une partie de campagne* (1946), une de ses œuvres majeures.

De septembre à la mi-décembre 1939, Renoir est mobilisé au Service cinématographique de l'Armée avec la volonté de servir son pays avec une caméra. Grâce à ses rapports rédigés à Paris et à sa principale mission dans l'Est de la France, il est aujourd'hui possible de reconstituer son activité pendant ce court laps de temps.

En filigrane, cette conférence mettra en lumière la personnalité caméléon de Jean Renoir qui fera sienne la théorie de son père : « Il faut se laisser aller dans la vie comme un bouchon dans le courant d'un ruisseau ».



« Le lieutenant de réserve Jean Renoir du SCA (service cinématographique des armées) en compagnie d'un sous-officier du 80^e Régiment d'infanterie, Solgne, le 21 octobre 1939 », photographe inconnu © ECPAD, 3ARMEE 9-C277.

Ces conférences se déroulent à :

- l'auditorium des Archives départementales de Seine-et-Marne
248, avenue Charles Prieur - 77190 Dammarie-lès-Lys
Entrée libre - Réservation obligatoire
Tél. : 01 64 87 37 81 ou sur archives.seine-et-marne.fr

- la Médiathèque de Meaux
2, rue Cornillon - 77100 Meaux
Tél. : 01 83 69 00 90

Les Archives départementales
ont le label « Tourisme et handicap »



L'auditorium est accessible
aux personnes en situation
de handicap moteur et aux personnes
mal ou non-entendantes